

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION – CENTRE MUSICAL UNI-SON – SESSION HIVER 2012

S.V.P. REMPLIR UN FORMULAIRE PAR FAMILLE – TOUTES LES INFORMATIONS PERTINENTES SONT AU VERSO

Nom du répondant de la famille (habituellement, le payeur) :		
Adresse :	Ville :	Code postal :
N° de téléphone (résidence) :	(au travail du répondant) :	
Nom d'un 2 <sup>e</sup> répondant en cas d'urgence :	N° de téléphone :	

Remplir chacune des lignes ci-dessous dans la ou les colonnes de droite	Nom et prénom du premier inscrit : _____	Nom et prénom du deuxième inscrit : _____	Nom et prénom du troisième inscrit : _____
Date de l'inscription (jj/mm/aaaa)			
Date de naissance (jj/mm/aaaa)			
Instrument			
Professeur			
Durée du cours privé (en minutes) (pour la théorie si désirée, précisez <b>+15 mn</b> )			
Je désire conserver l'horaire que j'ai actuellement (oui/non) (préciser l'horaire actuel)			
Choix de modification (jour/heure)			
Instrument à louer (oui/non)			
Montant inclus pour les cours =			
Montant inclus pour la location =			
<b>MONTANT POUR CHAQUE INSCRIT =</b>			

CI-JOINT UN OU DES CHÈQUES (voir les conditions au verso) TOTALISANT \_\_\_\_\_ \$ À L'ORDRE DE : **CENTRE MUSICAL UNI-SON**.

**CENTRE MUSICAL UNI-SON**, 1229, avenue du Chanoine-Morel, Québec (Québec) G1S 4B1 – Tél. : 418 684-2136

Formulaire également disponible à l'adresse suivante : [www.centremusicalunison.com](http://www.centremusicalunison.com)

# QUELQUES INFORMATIONS PERMETTANT DE BIEN COMPLÉTER LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU VERSO

## Modalités d'inscription

- La session d'hiver 2012 compte **18 semaines de cours**, du **lundi 9 janvier** au **vendredi 18 mai 2012**, avec une semaine de relâche, du 5 au 9 mars.
- Les inscriptions sont possibles en tout temps.
- Tout chèque doit être libellé à l'ordre de **CENTRE MUSICAL UNI-SON**. Un reçu sera émis SUR DEMANDE par la direction de l'école.
- **Pour les paiements de 284 \$ et moins**, vous devez faire un seul chèque daté au plus tard du 9 janvier 2012.
- **Pour les paiements compris entre 284 \$ et 399 \$**, vous pouvez faire 2 chèques égaux datés au plus tard du 9 janvier et du 6 février 2012.
- **Pour les paiements de 400 \$ et plus**, vous pouvez faire 3 chèques égaux datés au plus tard du 9 janvier, du 6 février et du 5 mars 2012.
- Les locations d'instruments se font dans la semaine du 9 janvier mais doivent être payées en même temps que les cours d'instrument.
- Les frais d'inscriptions de 15 \$ (inclus dans le montant) ne sont jamais remboursables.

## Coût des cours de musique – session Hiver 2012 – 18 semaines

Si vous n'avez qu'une seule inscription sur le formulaire au verso, le montant à indiquer est celui de la colonne « INDIVIDUEL ». S'il y a 2 inscriptions ou plus, c'est le montant de la colonne « FAMILIAL » qui doit être inscrit pour chacun des membres de la même famille.

	5-17 ans		Adultes	
	Individuel	Familial	Individuel	Familial
Durée du cours				
30 min./sem	<b>284 \$</b>	<b>275 \$</b>	<b>301 \$</b>	<b>295 \$</b>
45 min./sem	<b>407 \$</b>	<b>394 \$</b>	<b>421 \$</b>	<b>406 \$</b>
60 min./sem	<b>519 \$</b>	<b>496 \$</b>	<b>532 \$</b>	<b>511 \$</b>
75 min./sem	<b>639 \$</b>	<b>610 \$</b>	<b>677 \$</b>	<b>651 \$</b>

**- Tout élève peut, s'il le désire, demander à ce qu'un 15mn de son cours soit consacré aux matières théoriques (théorie, solfège et dictée musicale) sauf pour les cours de 30mn.**

**- Les cours de 75mn comprennent obligatoirement 15mn de matière théorique**

## Location d'instruments (minimum : 4 mois)

Instruments disponibles pour la location (quantités limitées; premier arrivé, premier servi) :

- guitares  $\frac{1}{2}$  et  $\frac{3}{4}$  (15 \$ par mois)
- guitare électrique (20 \$ par mois)
- violons  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{2}$ ,  $\frac{3}{4}$  (15 \$ par mois)
- violons 4/4 (20 \$ par mois)
- trompette en do, flûte traversière, clarinette (20 \$ par mois)
- violoncelle et saxophone alto (30 \$ par mois)

Il est possible de louer du temps de pratique en piano et en batterie au coût de 2 \$ l'heure. Vous en informer au premier cours.